

MONITEUR EDUCATEUR PROJET PÉDAGOGIQUE & PROGRAMME

Le projet pédagogique de la formation de moniteur éducateur s'appuie non seulement sur les textes réglementant cette formation, mais s'inscrit également dans le projet de l'IFTS.

➔ Textes règlementaires

Le DE ME est un diplôme du code de l'action sociale et des familles de niveau IV.

Le Diplôme d'État de moniteur éducateur est régi par les textes suivants :

- ✓ Décret 2007-898 du 15 mai 2007 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur.
- ✓ Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de moniteur-éducateur et ses annexes.
- ✓ Circulaire interministérielle DGAS/SD 4A n° 2007-436 du 11 décembre 2007 relative aux modalités des formations préparatoires et d'obtention du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (DEES) et du diplôme d'Etat de moniteur éducateur (DEME).
- ✓ Arrêté du 18 octobre 2012 modifiant l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur et ses annexes.
- ✓ Arrêté du 27 octobre 2014 modifiant l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de moniteur-éducateur.

➔ Les contours du métier de moniteur éducateur

L'arrêté du 25 avril 2006 définit le contexte de l'intervention de la manière suivante et c'est dans cette lignée que nous inscrivons la formation.

« Le moniteur-éducateur participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Il élabore son intervention avec l'équipe de travail et son encadrement dans le cadre du projet institutionnel répondant à une commande sociale éducative exprimée par différents donneurs d'ordre et financeurs, en fonction de leurs champs de compétences : intervention individuelle (administrative ou judiciaire), collective ou territorialisée. Il intervient dans une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que les enfants, adultes, familles et groupes avec lesquels ils travaillent aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

Le moniteur-éducateur assure une relation éducative au sein d'espaces collectifs et favorise l'accès aux ressources de l'environnement (sportives, culturelles, citoyennes...). Il peut ainsi mettre en place et encadrer des médiations éducatives et des activités de soutien scolaire, d'insertion professionnelle ou de loisirs. Il veille à la qualité de l'animation des structures dans lesquelles les personnes vivent. Les actes de la vie quotidienne sont un support essentiel à son intervention. Il contribue, dans le cadre d'équipes pluri-professionnelles, à la mise en œuvre au quotidien de projets personnalisés ou adaptés auprès des personnes accompagnées. Grâce à sa connaissance des situations individuelles, il contribue à l'élaboration de ces projets personnalisés et participe au dispositif institutionnel.

Le moniteur-éducateur intervient dans des contextes différents. Il peut contribuer à l'éducation d'enfants ou d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant des déficiences sensorielles, physiques ou psychiques ou des troubles du comportement.

Dans ce contexte, il assure une relation éducative avec ces personnes, organise et anime leur quotidien, en les accompagnants dans l'exécution des tâches quotidiennes. Il contribue ainsi à instaurer, restaurer ou préserver leur autonomie

Il peut également intervenir auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en difficulté d'insertion. Par son accompagnement quotidien, conduit dans une visée de socialisation et d'intégration, le moniteur-éducateur aide à améliorer l'adaptation sociale de ces personnes.

Les moniteurs éducateurs interviennent principalement, mais sans exclusive dans les institutions du secteur du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale assurant une prise en charge collective des publics. Il est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique et des associations et structures privées »

La spécificité du métier de moniteur éducateur (ME) à prendre en compte dans la formation se situe dans les interventions au sein des établissements ou services sociaux et médico sociaux s'inscrivant dans les politiques d'action sociale, afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement au quotidien des personnes accueillies.

Aujourd'hui, le métier de moniteur éducateur est exercé dans des secteurs d'activités variés : handicap, protection de l'enfance, santé et hébergement et insertion sociale. Peu à peu, le champ de la gérontologie s'ouvre à l'intervention des moniteurs éducateurs en particulier les structures d'hébergement.

Il travaille en équipe pluri professionnelle, avec des éducateurs spécialisés, psychologues, assistants de service social, accompagnants éducatif et social, enseignants et médecins...

Cette diversité d'intervention établi également une diversité d'exercice de la profession : aide à la socialisation, apprentissage des actes de la vie quotidienne, action préventive, éducative et d'accompagnement, accompagnement à la vie quotidienne, santé, logement, école et formation, accompagnement social vers l'insertion sociale et professionnelle, etc.

Notre projet pédagogique vise à articuler cette diversité de missions en fonction du secteur d'intervention. Ainsi formateurs permanents et occasionnels interviennent en fonction de leur compétences techniques mais également en prenant en compte les différents secteurs d'intervention.

➔ Principes fondamentaux et principes de mise en œuvre de la formation moniteur éducateur

La formation conduit à l'obtention d'un diplôme et permet la construction de la professionnalité, l'apprentissage du métier. Elle comprend un enseignement théorique de 950 heures et une formation pratique d'une durée de 980 heures (hors modalités d'allégement).

Elle vise à construire et asseoir le positionnement en tant que professionnel de l'intervention sociale. Le moniteur éducateur doit être en capacité d'avoir une pensée propre sur son action, une capacité critique. Il doit acquérir des compétences techniques, méthodologiques mais de manière centrale doit développer des compétences relationnelles et une éthique où le sujet, l'humain, est au cœur de son action.

Le choix de l'IFTS dans la mise en œuvre de formation des ME s'inscrit dans une volonté d'agir et de penser le secteur de l'intervention et de l'action sociale dans sa globalité, tout en tenant compte de la spécificité de l'accueil en établissement ou service social et médicosocial.

Pour accompagner la construction de l'identité professionnelle ce projet s'inscrit dans la démarche de professionnalisation de l'IFTS, le processus d'alternance intégrative communs à l'ensemble des formations de l'IFTS et dans le projet de professionnalisation par alternance spécifique des ME

La formation doit permettre à la personne d'acquérir une position réflexive, qui l'amène tout du long de sa vie professionnelle, à remettre à jour et actualiser ses connaissances et compétences.

➔ Modalités pédagogiques

La formation des moniteurs éducateurs s'articule avec d'autres formations dispensées à l'IFTS.

Si des contenus sont communs avec la formation d'éducateur spécialisé, la réingénierie récente de cette formation, son passage au Niveau 2 et sa reconnaissance au grade de licence, nous ont conduits à envisager principalement des transversalités avec la formation de technicien de l'intervention sociale et familiale, diplôme de niveau IV également et avec la formation accompagnant éducatif et social.

Une attention particulière est portée dans l'organisation pédagogique aux dimensions d'accompagnement de la vie quotidienne et aux activités de médiation éducative.

➔ Le livret de formation

Un livret de formation est établi par l'IFTS pour chaque candidat. Il atteste du cursus de formation suivi tant en matière d'enseignement théorique que de formation pratique.

Il retrace l'ensemble des allègements de formation ainsi que les dispenses d'épreuves de certification dont a bénéficié le candidat et comporte l'ensemble des appréciations portées sur le candidat par les membres de l'équipe pédagogique et les référents professionnels.

➔ Une pédagogie en prise avec sur les problématiques du terrain

La mobilisation d'un réseau de professionnels (Directeurs, chef de service, moniteur éducateur, éducateurs spécialisé...) autour de l'IFTS depuis de nombreuses années, nous permet d'élaborer et de faire évoluer en permanence les contenus pédagogiques. Réseau que nous mobilisons pour intervenir dans la formation et qui participent au Conseil Technique Pédagogique.

La formation théorique n'est jamais détachée des enjeux pratiques.

➔ Une pédagogie favorisant le partage et l'échange : les espaces Co-

La formation ME réunit différents profils de stagiaire. La variété des parcours des stagiaires nous conduit à développer une pédagogie favorisant le partage et l'échange. Cette situation nous pousse également à innover les modalités pédagogiques et à ajuster les contenus de formation le plus possible à l'actualité du secteur.

Plusieurs modalités pédagogiques sont proposées :

- ✓ *De l'autoformation encadrée.*
- ✓ *La mise en place d'un espace numérique collaboratif pour favoriser les liens entre tous les acteurs de la formation;*
- ✓ *Des espaces de travail collectif et d'accompagnement pédagogique aux travaux personnels en vue de la certification.*

➔ Une pédagogie interactive

Nous développons une pédagogie active en générant autant que faire se peut des situations d'apprentissage motivante. Nous mobilisons différentes modalités pédagogiques afin de rendre les apprenants actifs et d'encourager leurs apprentissages :

- ✓ *Des techniques de rétroaction en cours afin que l'apprenant puisse autoévaluer ses apprentissages (par ex. QCM pendant le cours, évaluation par les pairs...)*
- ✓ *L'apprentissage par projet notamment pour les travaux de groupes et l'accompagnement aux épreuves de certification ;*
- ✓ *La simulation et les jeux par des mises en situation qui permet de se projeter dans des expériences professionnelles.*

➔ Les Ateliers

Les moniteurs éducateurs sont formés à l'élaboration, la mise en œuvre et à l'évaluation de projets d'activités en direction des différents publics qu'ils seront amenés à accompagner. Pour cela dans le cadre de la formation ils vont pouvoir s'essayer à de multiples animations proposées dans le cadre des ateliers. Ces ateliers sont répartis en trois axes : activités sportives, artistiques, et multimédia. Ils sont

animés par des professionnels qui proposent de mettre les étudiants en situation d'expérimenter de nouvelles techniques et de s'approprier la conduite d'activités. Durant la formation, 5 ateliers de 34,5 heures sont proposés au choix des étudiants et avec l'obligation de participer aux trois axes proposés. Si quatre des ateliers se déroulent sur l'ensemble d'une semaine, le cinquième est réparti sur plusieurs regroupements afin d'approfondir une technique particulière et de l'expérimenter dans le temps. Le projet est, dans le cadre d'un renforcement de la professionnalisation d'effectuer ces ateliers in situ dans des établissements sociaux et médico sociaux partenaires.

⇒ **Une formation inscrite dans des partenariats**

La mise en œuvre du DE ME est le fait d'un travail partenarial multiple. Ces partenariats sont, pour quelques-uns spécifiques, et pour les autres s'inscrivent dans une démarche institutionnelle qui fait l'objet d'une présentation à part.

⇒ **Modalité de communication et d'information avant inscription en formation**

L'ensemble du projet pédagogique est disponible sur le site Internet de l'IFTS en téléchargement libre, sans inscription ou création de compte.

Avant le démarrage de la campagne d'admission, des informations collectives sont organisées à l'IFTS afin de :

- ⇒ Présenter le métier ;
- ⇒ Présenter le projet pédagogique ;
- ⇒ Présenter les modalités d'inscription aux épreuves d'admission ;
- ⇒ Présenter les critères d'admission.

Une journée porte ouverte est organisée chaque année, au cours du mois de janvier. En plus du contenu des informations collectives, elle permet aux futurs candidats de rencontrer des professionnels, des formateurs et des personnes en formation.

SEMESTRE 1

DF	Module	Tps
DF1	Approche pluridisciplinaire de la personne	59,00 heures
	Supports, cadres et contexte de l'action sociale	34,00 heures
	Les étapes de la vie	34,00 heures
	Professionnalisation niveau 1	56,00 heures
DF2	Projet éducatif spécialisé	16,50 heures
DF3	Professionnalisation niveau 1	12,00 heures
	L'équipe et ses différents modes de fonctionnements	45,00 heures
DF4	Accompagnement à la certification	4,00 heures
	Citoyenneté des personnes en situation de handicap	20,50 heures
	Dispositif de protection des mineurs	2,00 heures
	Les institutions publiques	7,50 heures

SEMESTRE 2

DF	Module	Tps
DF1	Supports, cadres et contexte de l'action sociale	5,00 heures
	Professionnalisation niveau 2	18,00 heures
	Approche pluridisciplinaire de la personne	11,00 heures
	Les étapes de la vie	23,00 heures
	Accompagnement à la certification	4,00 heures
	Psychopathologie et organisation de personnalité	3,00 heures
	Les troubles de la conduite	6,00 heures
	Ressources et participation du sujet	29,00 heures
	Accompagnement à la certification	3,00 heures
DF2	Professionnalisation niveau 2	78,00 heures
	Les étapes de la vie	2,00 heures
	Projet éducatif spécialisé	20,00 heures
DF3	Accompagnement à la certification	7,50 heures
	L'équipe et ses différents modes de fonctionnements	16,00 heures
	Professionnalisation niveau 2	5,50 heures
DF4	Les établissements à l'épreuve du droit	5,00 heures
	Les institutions publiques	11,50 heures
	Personnes en situation de précarité	4,00 heures
	Accompagnement à la certification	7,50 heures

SEMESTRE 3

DF	Module	Tps
DF1	Approche pluridisciplinaire de la personne	2,00 heures
	Les étapes de la vie	3,50 heures
	Approche pluridisciplinaire de la personne	13,00 heures
	Les troubles de la conduite	3,00 heures
	Professionnalisation niveau 3	65,00 heures
	Psychopathologie et organisation de personnalité	13,00 heures
	Accompagnement à la certification	6,50 heures
DF2	Projet éducatif spécialisé	3,00 heures
	Professionnalisation niveau 3	74,00 heures
	Projet éducatif spécialisé	15,50 heures
DF3	Accompagnement à la certification	13,00 heures
	Professionnalisation niveau 3	3,50 heures
	L'équipe et ses différents modes de fonctionnements	12,00 heures
	Professionnalisation niveau 3	2,50 heures
DF4	Accompagnement à la certification	11,50 heures
	Citoyenneté des personnes en situation de handicap	12,50 heures
	Dispositif de protection des mineurs	13,00 heures
	Accompagnement à la certification	3,00 heures

SEMESTRE 4

DF	Module	Tps
DF1	Psychopathologie et organisation de personnalité	10,00 heures
	Les étapes de la vie	39,00 heures
	Approche pluridisciplinaire de la personne	8,00 heures
	Accompagnement à la certification	16,00 heures
DF2	Professionnalisation niveau 4	27,00 heures
DF3	Accompagnement à la certification	14,50 heures
DF4	Personnes en situation de précarité	19,50 heures